



Communiqué de presse du PDC Moutier et environs

Incompréhensible et inadmissible !

Le Tribunal administratif cantonal bernois vient de confirmer l'annulation du vote du 18 juin 2017. Il pérennise ainsi le blocage du processus de transfert de Moutier vers la République et canton du Jura. Il est **incompréhensible** qu'au terme d'une campagne exemplaire menée par le camp autonomiste, ce vote (le plus surveillé de toute l'Histoire suisse) se voie confirmé dans son annulation. Il est **inadmissible** que la volonté populaire, reconnue et confirmée, de la majorité des citoyennes et des citoyens de Moutier soit ignorée, bafouée par une invalidation dictée par une justice bernoise qui a perdu, visiblement, tout sens du devoir, le plus élémentaire soit-il.

Qui pourrait prétendre que les citoyennes et citoyens de Moutier n'ont pas voté en toute connaissance de cause ce 18 juin 2017 ? On ne peut que s'indigner ! Après les fausses informations distillées par le gouvernement bernois durant la campagne qui a précédé ce vote, les dénigrements proférés contre le peuple jurassien, une majorité de OUI est sortie des urnes. Elle a été nette et, même les calculs les plus vicieux et les plus malhonnêtes, ne peuvent être susceptibles de la modifier.

Près de 40 ans après les caisses noires, Berne use et abuse encore de son pouvoir pour conserver Moutier sous son joug contre la volonté de sa population. À l'avenir, sera-t-il dans les mœurs d'annuler tous les votes fédéraux, cantonaux et communaux après plus de 2 ans de procédure ?

Le PDC analysera au plus juste les actions à entreprendre et agira en conséquence afin que la volonté du peuple de Moutier soit respectée. Nous appelons la justice et le gouvernement bernois au respect des valeurs démocratiques et demandons ici à ce qu'ils œuvrent et veillent à leur pérennité.

Vive Moutier, Ville évidemment Jurassienne !

Moutier, le 29 août 2019

Contact

Pierre Roth

Président du PDC Moutier et environ

076 387 47 38

pierre@pierreroth.net